

On se souvient



# Le Jaseur Saint-Samuel

Municipalité  
Saint  
Samuel

NOVEMBRE 2014  
Vol. 10



**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ  
EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL  
Le 4 novembre 2014**

**RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2013 :**

Les revenus de fonctionnement et d'investissement se sont chiffrés à 1 073 313 \$ pour l'année 2013. Les dépenses en immobilisation d'investissement se sont chiffrées à 378 305\$.

L'année s'est soldée par un surplus de 44 736\$. Le rapport financier 2013 fut adopté par résolution le numéro 2013-03-038. Le rapport est disponible à la municipalité pour consultation.

**INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2014 :**

Les prévisions budgétaires de 2014 prévoyaient des recettes et des dépenses de 935 123\$. Les prévisions budgétaires ont été adoptées le 10 décembre 2013. La marge de crédit est à zéro. L'équilibre budgétaire devrait être atteint.

**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2014 :**

Les dépenses en immobilisation pour l'année comprennent : l'asphalte de la rue Ste-Hélène, rue des Loisirs, rue Curé Baron, rang 15 ainsi que les glissières à l'approche du pont du village.

**INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AU BUDGET D'OPÉRATION 2015 :**

En décembre, le conseil aura présenté et adopté le budget de 2015. Nous aurons aussi à fixer le taux de taxe.

**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2015 :**

Pour l'année 2015, les membres du conseil se prononceront sur la réfection du centre le Samuelois, de l'amélioration du réseau routier.

**INDICATIONS QUANT À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL :**

En 2014 la rémunération des membres du conseil n'est pas basée sur un taux fixe annuel. La rémunération est calculée en fonction des critères suivants :

Présences aux assemblées régulières et spéciales  
Présences aux réunions d'études  
Niveau de responsabilité aux dossiers locaux et régionaux  
Répondant quant à certains secteurs d'activités de la municipalité

Pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2013 au 31 octobre 2014 la rémunération des membres du conseil est la suivante :

Denis Lampron	7 779\$	Grégoire Bergeron	3 057\$
Denis Bergeron	2 571\$	Léo Gauthier	2 809\$
Manon Beaudet	3 007\$	André Désilets	3 032\$
Nancy Bergeron	3 007\$		

**CONCLUSION :**

Le programme de la taxe d'accise a été renouvelé pour une période de 5 ans. Le programme de l'assainissement des eaux a été bien accueilli par l'ensemble des citoyens. Une quinzaine de citoyens se sont déjà conformés. L'amélioration du réseau routier sera une priorité pour l'année 2015. D'autres projets seront à l'étude pour l'année à venir.

Les membres du conseil sont déterminés à exercer leur fonction pour le bien être de tous les citoyens.

**LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$ ET DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$, SI L'ENSEMBLE DES CONTRATS EST DE PLUS DE 25 000\$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT.**

GESTERRA	72 300 \$
M.R.C. D'ARTHABASKA	74 076 \$
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	51 067 \$
PAVAGE VEILLEUX 1990 INC	68 784 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ	69 784 \$
SINTRA INC	43 217 \$
SMITH ASPHALTE	75 236 \$

*Le maire, Denis Lampron*

## AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL

**Septembre**

### Programme taxe sur l'essence 2014-2018.

#### **Attendu que:**

La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

#### **IL EST résolu que:**

La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Il est proposé par Nancy Bergeron, secondé par Denis Bergeron et résolu à l'unanimité des élus que la municipalité de Saint-Samuel dépose le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec(TECQ) pour les années 2014-2018.



### **Utilisation de l'eau potable au tarif minimal-Municipalité de Sainte-Eulalie.**

La conseillère Nancy Bergeron propose de demander à la municipalité de Sainte-Eulalie la tarification minimale pour l'utilisation de l'eau potable pour fin de maîtrise de feux et d'incendies pour les citoyens de la municipalité de Saint-Samuel.

### **Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015.**

Il est proposé par André Désilets et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil dépose l'inventaire des travaux en entretien et en immobilisation routier pour l'année 2014-2015, les priorités sont : les rangs 2, 3, 4, 5, 12, 15 rue de l'Église, rue Ste-Hélène, rue Bélisle, domaine Vigneault, rue Pépin, des Buis, des Érables, rue Champagne pour du rechargement et réparation d'asphalte, trou d'homme, glissière de pont, ponceau pour une estimation des coûts à 85 000\$, cet inventaire a été fait par l'inspecteur en voirie.

Tel que demandé par M Sébastien Schneeberger député de Drummond-Bois-Francis, ce dossier lui sera présenté en vue de l'obtention d'une aide financière à la réalisation des travaux de voirie sur le territoire de la municipalité de Saint-Samuel.

### **Initiative d'investissement local (IIL) – projet du centre communautaire.**

Il est proposé par Manon Beudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité va investir la sommes requise pour l'obtention maximale de l'aide proposé au programme d'initiative d'investissement local (IIL) # du projet 400046895.

### **Demande de traverse municipale-Moto-Club Bois-Francis.**

Le conseiller Denis Bergeron propose d'autoriser Moto Club Bois-Francis VTT d'utiliser les chemins municipaux de Saint-Samuel, ici énuméré : rangs 3-2-15, rues Curé Baron et de l'Église.

### **Stationnement durant l'hiver**

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public du 1<sup>er</sup> novembre d'une année au 1<sup>er</sup> avril de l'autre année inclusivement.

## **COMPOSTAGE**

La dernière cueillette de composte aura lieu mardi le 18 novembre 2014, vous devez déposer votre bac en bordure de votre cours la veille de la collecte.

## **COLLECTE DES SURPLUS DE FEUILLES**

La cueillette de feuilles aura lieu le 18 novembre 2014, déposer vos sacs en bordure de la route.

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au plan d'urbanisme n° 215

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 4 novembre 2014, le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Samuel a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2014-269 amendant le plan d'urbanisme n° 215 de la Municipalité de Saint-Samuel ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.
- De mettre à jour certaines définitions;

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 2 décembre 2014, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL, CE 13 NOVEMBRE 2014.

  
Directrice-générale

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au règlement de zonage n° 216

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 4 novembre 2014, le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Samuel a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2014-270 amendant le règlement de zonage n° 216 de la Municipalité de Saint-Samuel ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'incorporer les dispositions des règlements 293, 316 et 325 modifiant le schéma d'aménagement, soit principalement :
  - o L'ajout et de mise à jour de plusieurs définitions;
  - o La mise à jour de certains usages dans les zones agricoles « A et AR »;
  - o La mise à jour des dispositions sur la gestion des odeurs;
  - o L'ajout de l'usage ferme d'agrément dans les zones agrorésidentielles « AR »;
  - o La création de la zone agricole « A5 ».
- De mettre à jour des dispositions concernant les maisons intergénérationnelles, les bâtiments accessoires en zone agricole, les entrées charrières, l'abattage d'arbres et les schémas illustrant les cours ainsi que les lignes de lots.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 2 décembre 2014, à 19 h 05, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL, CE 13 NOVEMBRE 2014.

  
Directrice-générale



Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au règlement de lotissement n° 217.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 4 novembre 2014, le Conseil municipal de la Saint-Samuel a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2014-271 amendement le règlement de lotissement n° 217 de la Municipalité de Saint-Samuel ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de lotissement afin :

- De mettre à jour et d'ajouter certaines définitions;
- De diminuer la largeur minimale de l'emprise d'une rue locale;
- De mettre à jour la notion de profondeur dans le calcul de la superficie minimale d'un lot.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 2 décembre 2014, à 19 h 15, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL, CE 13 NOVEMBRE 2014.

  
Directrice générale

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au règlement de construction n° 218

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 4 novembre 2014, le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Samuel a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2014-272 amendement le règlement de construction n° 218 de la Municipalité de Saint-Samuel ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de construction afin :

- de mettre à jour certaines définitions.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 2 décembre 2014, à 19 h 25, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL, CE 13 NOVEMBRE 2014.

  
Directrice générale

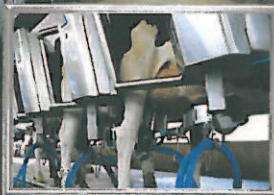




# Bienvenue à nos PORTES OUVERTES

6 décembre 2014, 10 h à 16 h

## INSTALLATIONS 2014



- Cheptel de **450 Holsteins** enregistrées
- Production 2013 : **305 2X 11 343 kg 3,8% 3,3%** (247-255-252)
- Quota de **225 kg/jr**
- Classification 2014 : **30 EX • 115 TB • 60 BP**



Claude Bergeron  
819 795-5675

Guylaine & René Bergeron  
819 795-9059

650, rang 3, Saint-Samuel, QC GOZ 1G0

[bergeroy1@telwarwick.net](mailto:bergeroy1@telwarwick.net)

[www.bergeroyholstein.com](http://www.bergeroyholstein.com)





# Rattrapage scolaire

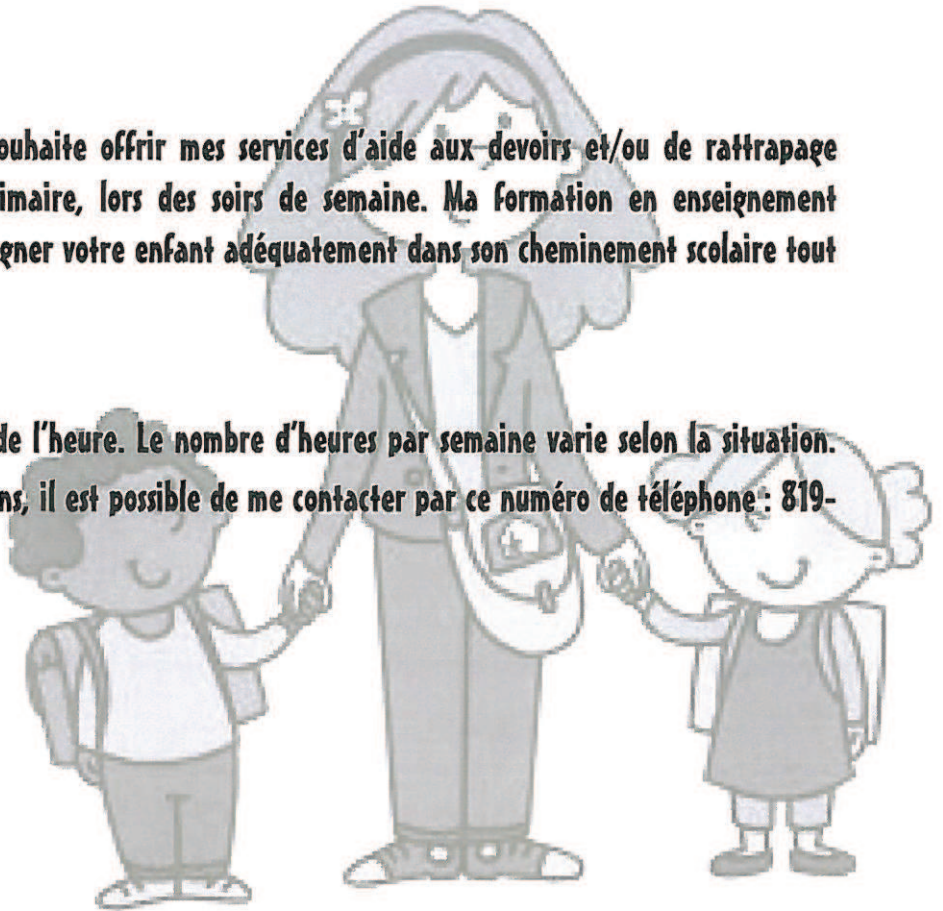
Bonjour!!

Je me nomme Geneviève. Je souhaite offrir mes services d'aide aux devoirs et/ou de rattrapage scolaire aux enfants d'âge primaire, lors des soirs de semaine. Ma formation en enseignement primaire me permet d'accompagner votre enfant adéquatement dans son cheminement scolaire tout en travaillant ses défis.

J'offre mes services pour 20\$ de l'heure. Le nombre d'heures par semaine varie selon la situation. Pour de plus amples informations, il est possible de me contacter par ce numéro de téléphone: 819-609-9391

Au plaisir de vous rencontrer!

Geneviève Houde ☺



## À VENDRE

4 pneus d'hiver 185-65-14, 100 \$

Chaise d'exercice abdominale, 75 \$

Yves 819 353-2691



## OFFRE

Je désire garder vos enfants à la maison. Je suis situé à Saint-Samuel sur la 161.  
Denise 819 353-2031





**Albert Grandmont**  
1923 2013



# à la Mémoire de

Nos disparus(es) 2013-2014



**Lise Bergeron**  
4 avril 2014 ( 77 ans )

## Je suis dans la vie

Je suis passé (e) dans la  
grande Porte, celle de la Vie.

J'ai laissé mes bagages,  
j'ai retrouvé mon âme.

Mes yeux sont ouverts,  
mes oreilles entendent.

Je vous garde avec moi,  
je suis dans la Joie.

Un voile nous sépare,  
je ne suis pas loin de vous.

Dans l'Invisible, c'est  
le MATIN ENSOLEILLÉ ...



**Hervé Désilets**  
1920 15 avril 2014 ( 95 ans )



**Béatrice Gallant**  
10 septembre 1923 21 avril 2014



**Marie-Rose Paris Lambert**  
24 avril 2014 ( 93 ans et 11 mois )



**Nicole ROUSSEAU**  
1950 27 avril 2014 ( 63 ans )



**François Hébert**  
21 septembre 1946 29 mai 2014





# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis un an, il y a une baisse considérable d'achalandage à votre bibliothèque municipale, pour contrer ce problème nous avons décidé de remettre au **mercredi soir de 18h30 à 20h30** la soirée d'ouverture au lieu du mardi soir et ce à partir du **3 décembre**.

Les amateurs de lecture, une équipe de bénévoles est là pour vous accueillir, n'oubliez pas qu'il est toujours possible, en tout temps, de consulter votre dossier d'usager et de faire des demandes spéciales directement de votre ordinateur.

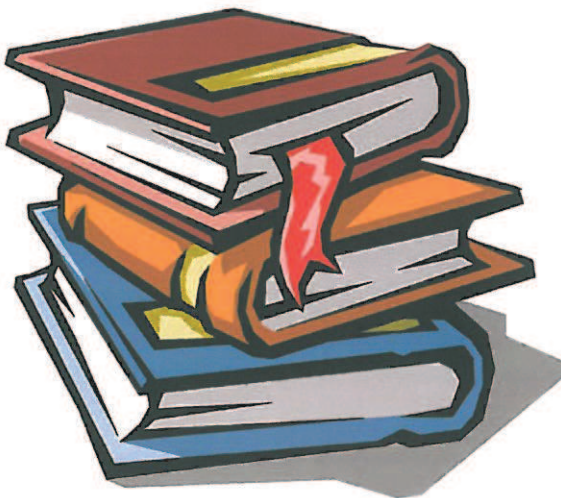
Nous avons une belle collection de romans adultes et tout récemment nous avons reçu la collection complète des Chevaliers d'Émeraude. Pour varier votre menu, nous avons une toute nouvelle revue Le Guide Cuisine.

Pour les jeunes nous avons la collection complète du roman d'Arielle Queen. Tu as une recherche à faire nous avons peut-être le document qu'il te faut.

Nous recherchons du nouveau personnel désirant faire du bénévolat 1 fois par mois.

N'oubliez pas que nous serons toujours heureux de vous accueillir comme bénévole.

Pierrette & Erick  
819 353-2642





## Besoin d'information pour accéder aux ressources ou aux livres numériques ?

La MRC d'Arthabaska et le Réseau BIBLIO QCLM sont heureux de vous offrir gratuitement aux abonnés, une formation de 3 heures, pour vous en faciliter l'accès et l'utilisation.

Toutefois, pour suivre cet atelier vous devez posséder une connaissance de base en informatique et une adresse électronique.

À l'issue de ce cours, vous serez en mesure:

- d'utiliser et de naviguer à travers le catalogue de votre bibliothèque publique ;
- d'utiliser les ressources numériques ;
- de connaître les caractéristiques des liseuses et des tablettes sur le marché ;
- de créer et d'utiliser un compte utilisateur ;
- de maîtriser l'emprunt, la réservation et le retour de livres numériques.
- d'installer les programmes nécessaires à l'emprunt de livres numériques, de télécharger des fichiers, de transférer ceux-ci vers un appareil de lecture, etc.

Dans les bibliothèques de la MRC d'Arthabaska :

Date	Heure	Lieu
Jeudi 27 novembre 2014	18 h à 21 h	Saint-Norbert-d'Arthabaska
Mardi 9 décembre 2014	13 h à 16 h	Saints-Martyrs-Canadiens
Jeudi 15 janvier 2015	18 h à 21 h	Tingwick
Samedi 24 janvier 2015	9 h à 12 h	Sainte-Séraphine
Lundi 9 février 2015	13 h à 16 h	Kingsey Falls
Samedi 21 février 2015	9 h à 12 h	Saint-Louis-de-Blandford

**Pour réserver votre place, contactez Véronique Audy au 819 752-2444, poste 4271 ou à [veronique.audy@mrc-arthabaska.qc.ca](mailto:veronique.audy@mrc-arthabaska.qc.ca).** (Indiquez votre nom, votre numéro de téléphone, la bibliothèque où vous êtes abonné ainsi que la bibliothèque de la formation.)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

### Besoin d'information pour accéder aux ressources ou aux livres numériques?

Victoriaville, 12 novembre 2014 - La MRC d'Arthabaska et le Réseau BIBLIO CQLM sont heureux d'offrir gratuitement aux abonnés, une formation de 3 heures, pour faciliter l'accès aux ressources numériques et leur utilisation.

Pour suivre cet atelier, les participants doivent posséder une connaissance de base en informatique et une adresse électronique. De plus, ils doivent être abonnés à leur bibliothèque municipale. Par contre, les abonnés peuvent s'inscrire à l'une ou l'autre des formations.

Six formations seront données dans les bibliothèques de la MRC d'Arthabaska :

- Jeudi 27 novembre 2014, de 18 h à 21 h, à Saint-Norbert-d'Arthabaska
- Mardi 9 décembre 2014, de 13 h à 16 h, à Saints-Martyrs-Canadiens
- Jeudi 15 janvier 2015, de 18 h à 21 h, à Tingwick
- Samedi 24 janvier 2015, de 9 h à 12 h, à Sainte-Séraphine
- Lundi 9 février 2015, de 13 h à 16 h, à Kingsey Falls
- Samedi 21 février 2015, de 9 h à 12 h, à Saint-Louis-de-Blandford

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure: d'utiliser et de naviguer à travers le catalogue de leur bibliothèque publique, d'utiliser les ressources numériques, de connaître les caractéristiques des liseuses et des tablettes sur le marché, de créer et d'utiliser un compte utilisateur, de maîtriser l'emprunt, la réservation et le retour de livres numériques et d'installer les programmes nécessaires à l'emprunt de livres numériques, de télécharger des fichiers, de transférer ceux-ci vers un appareil de lecture, etc.

Il faut réserver auprès de Véronique Audy au 819 752-2444, poste 4271 ou à [veronique.audy@mrc-arthabaska.qc.ca](mailto:veronique.audy@mrc-arthabaska.qc.ca), en indiquant votre nom, votre numéro de téléphone, la bibliothèque où vous êtes abonné ainsi que la bibliothèque de la formation. Les places sont limitées.

Le projet est réalisé grâce à Réseau BIBLIO CQLM et à l'Entente de développement culturel conclue entre la MRC d'Arthabaska, la Ville de Victoriaville et le ministère de la Culture et des Communications. Nous remercions les bibliothèques du territoire pour leur grande collaboration.

- 30 -

SOURCE : Véronique Audy, agente de développement culturel  
Téléphone : 819 752-2444, poste 4271  
Courriel : [veronique.audy@mrc-arthabaska.qc.ca](mailto:veronique.audy@mrc-arthabaska.qc.ca)



**Des ressources pour vous faire épargner!** Saviez-vous qu'en moyenne, une famille qui fréquente la bibliothèque épargne plus de 1 500\$ par année? Plus que des livres, la bibliothèque vous offre une foule de ressources accessibles à distance dans le confort de votre foyer. Naviguez dans le catalogue de votre bibliothèque : [mabibliotheque.ca/cqlm](http://mabibliotheque.ca/cqlm)

Votre bibliothèque municipale : un carrefour culturel pour tous!



## Êtes-vous prêts pour l'hiver?

Les conditions climatiques québécoises nous apporteront sous peu, un beau tapis blanc. Notre véhicule doit être prêt avant l'arrivée de la neige si nous voulons éviter des ennuis. Notre conduite aussi doit être adaptée aux conditions climatiques. En combinant ces deux facteurs, vous circulerez de façon plus sécuritaire et serez plus à l'aise à affronter les différentes températures. Voici quelques rappels importants :

- 1- La date limite pour installer les pneus d'hiver **OBLIGATOIRES** : **15 DÉCEMBRE** (n'attendez surtout pas à la dernière minute car vous jouez avec votre sécurité). Avant de les faire installer, assurez-vous qu'ils sont encore en bon état en faisant vérifier leur usure. C'est la loi et surtout, c'est votre sécurité qui est en jeu.
- 2- Adaptez votre conduite aux conditions climatiques : pluie, neige, brouillard... Des plaques de glace peuvent se trouver à différents endroits. Voici quelques conseils : Dégager les vitres de votre véhicule en enlevant la neige, la glace ou la saleté afin d'optimiser votre visibilité; Ralentir graduellement en évitant de freiner brusquement; Augmenter la distance entre le véhicule qui vous précède et le vôtre; Par mauvais temps, allumez vos phares pour être visible de tous les angles; Réduire votre vitesse, même en bas de la limite indiquée, si les conditions de visibilité sont réduites.

Bref, adaptez votre vitesse et votre conduite vous évitera bien des ennuis. Et si vous vous considérez comme un conducteur aguerri, soyez tout de même vigilant car c'est le comportement des autres usagers de la route qui peut vous jouer des tours. Avant de partir, il est possible de connaître l'état des routes en composant le 511 ou en consultant le site Web du ministère des Transports au [www.quebec511.info/fr/index.asp](http://www.quebec511.info/fr/index.asp).



Musclez vos méninges est un programme de promotion de la **vitalité intellectuelle** destiné aux personnes de 50 ans et plus qui désirent maintenir de saines habitudes de vie.

Le programme comporte dix rencontres de deux heures chacune pendant lesquelles sont proposés des discussions, des trucs et des jeux afin de préserver notre vitalité d'esprit! Tout ceci se poursuit en entraînement à la maison!



**VENEZ BOUGER VOS MÉNINGES!**



**COÛT d'inscription pour 10 ATELIERS**

**Membre FADOQ 48\$ Non membre FADOQ 55\$**

**DURÉE DES ATELIERS:**

**SESSION HIVER: MI-JANVIER À FIN MARS**

**HEURE: a.m ou p.m. GROUPE: 12 à 14 participants**

**ENDROIT: Club FADOQ de St-Samuel**

**INFO: Madame France Auger, 819-353-2475**



**BUREAU MUNICIPAL :**

140, rue de l'Église  
Saint-Samuel (QC) G0Z1G0  
info@saint-samuel.ca

Téléphone : 819 353-1242  
Télécopieur : 819 353-1499  
www.saint-samuel.ca

**HEURES D'OUVERTURES :**

Lundi, mercredi et jeudi : 8 h à 15 h 30

**MEMBRES DU CONSEIL :**

Denis Lampron, maire.....	819 353-1610
Denis Bergeron, conseiller.....	819 353-1438
Grégoire Bergeron, conseiller.....	819 353-2203
Nancy Bergeron, conseillère.....	819 353-1634
Léo Gauthier, conseiller.....	819 353-2853
Manon Beaudet, conseillère.....	819 358-0880
André Désilets, conseiller.....	819 353-2779

Prochaine séance du conseil municipal : 2 décembre 2014

**ORGANISATION MUNICIPALE:**

Suzie Constant, directrice générale.....	info@saint-samuel.ca
Diane Beauchesne, inspectrice en bâtiment.....	permis@saint-samuel.ca
Jean-Noël Houle, inspecteur en voirie.....	819 795-5036
Érick Bergeron, journal le Jaseur.....	info@saint-samuel.ca
Marc Paquet, responsable du centre le Samuelois.....	819 552-2000
Garage municipal.....	819 353-1277
Bibliothèque [Mardi 18h30 à 20h30].....	819 353-2642

**ASSOCIATIONS :**

Comité de l'Âge d'Or.....	Réal Gendron.....	819 225-8412
Comité des axes de la pastorale.....	Gilles Lapointe, prêtre.....	819 353-2205
C.S.C Saint-Samuel / Garderie les Trésors de Sam.....	Danielle Riel-Désilets.....	819-353-1863
Chorale.....	Colette Bergeron.....	819 353-2918
Corporation de développement de Saint-Samuel.....	Denis Lampron.....	819 353-1610
Fabrique et Marguillers.....	Antoinette Bergeron.....	819 353-2201
Comité des Loisirs.....	Maxime Arseneault.....	819 353-1455
Femme Moose.....	Armande Denoncourt.....	819 353-2557
Homme Moose.....	Claude Lambert.....	819 353-1355

**AUTRES :**

Service incendie.....	911	Bureau de poste.....	819 353-2280
Urgence.....	911	École Centrale.....	819 353-2378
Info Santé.....	811	SPAA.....	819 758-4444
Police.....	819 752-4545	Municar.....	819 758-6868
Ambulance.....	819 758-1592		

